

Réf: Dossier 228321

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE INTERNATIONALE AM »
en abrégé « SIIAM »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON
ANANERAIE NON LOIN DU COLLEGE GUCHANROLAIN, Lot
59, Ilot 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 20/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE

INTERNATIONALE AM » en abrégé « SIIAM »

Objet : -PROMOTION IMMOBILIERE
-DIVERS.

Et généralement toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social défini aux alinéas précédents, à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON
ANANERAIE NON LOIN DU COLLEGE GUCHANROLAIN, Lot
59, Ilot 08

Dirigeant(s) M ATSE YAPO ERIC SANCK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07347 du 03/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48882/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

